

Processus d'implication du bénévole

1^{er} contact

Le premier contact correspond le moment où le citoyen entre en contact avec le Centre d'action bénévole (ou encore tout autre organisme bénéficiaire). Cette étape sous-entend aussi tout ce qui mène à ce premier contact. En parlera principalement du travail de promotion soit du bénévolat en général soit d'une demande de bénévole particulière. Cela inclut donc aussi une composante de partenariat avec les autres organismes en lien avec leur propre besoin.

Orientation

L'étape d'orientation se définit comme étant la ou les rencontres qui ont lieu entre la coordonnatrice aux bénévoles et le citoyen qui souhaite entreprendre un projet de bénévolat. Cet entretien permet d'une part à la coordonnatrice de déterminer ce que recherche le candidat, de l'accompagner dans l'identification de ses motivations et, par le fait même, de l'accompagner tout au long du processus. D'autre part, l'exercice d'orientation permet également au futur bénévole de s'approprier certaines informations lui permettant d'amorcer un processus décisionnel par rapport à son choix d'activité.

Arrimage

Concrètement, l'étape de l'arrimage se définit comme étant le processus par lequel on fait le lien entre un citoyen et un besoin de la communauté. Cette étape ne correspond pas nécessairement à un moment précis dans le temps et va beaucoup varier d'un individu à l'autre et d'un organisme à l'autre. On pourrait même dire que cette étape débute avec la rencontre d'orientation du citoyen et l'évaluation du besoin pour l'organisme. Mais en bout de ligne, on va offrir une possibilité de bénévolat au citoyen qu'il va accepter. L'arrimage sera ainsi accompli.

Accueil et engagement

Cette étape se définit comme étant un mécanisme qui consiste à favoriser l'arrivée d'un nouveau bénévole dans ses nouvelles fonctions et à confirmer l'engagement, c'est-à-dire, la collaboration mutuelle entre les deux parties, soit le nouveau bénévole et l'organisme recruteur. Cette étape permet à la fois au bénévole de mieux comprendre l'activité dans laquelle il s'engage et au responsable de cette dernière de connaître le bénévole. Cela devrait aussi un moment où l'on se partage les attentes mutuelles.

Intégration

Cette étape se définit comme étant le processus auquel le nouveau bénévole est graduellement introduit dans ses nouvelles fonctions et cheminera en vue d'acquérir les connaissances et habiletés dont il aura besoin pour satisfaire aux exigences du poste. Il devra également s'adapter à son nouveau milieu en étant de plus en plus conscient des valeurs véhiculées de l'activité et des attentes demandées envers lui. Pour réussir l'intégration d'un nouveau bénévole, il ne suffit donc pas qu'il devienne uniquement compétent sur le plan technique de son projet de bénévolat. Il s'agit aussi de l'intégrer sur le plan organisationnel et, pour cela, il faut lui faciliter l'accès le plus rapidement possible à un maximum de renseignements sur son nouvel environnement. La coordonnatrice réalisera d'ailleurs un suivi d'intégration après un certain temps afin de faciliter le tout.

Suivi et évaluation

Cette étape se définit comme étant un processus de soutien qui s'opère à des moments ciblés durant l'engagement du bénévole. La coordonnatrice aux bénévoles parlera au bénévole à ce moment pour revalider ses motivations et l'atteinte de ses aspirations à travers le bénévolat.